VILLE DE PESSAC

Plan canicule

Les personnes fragiles sont les plus concernées par la canicule. Qui est concerné ? Que faire ? Où s'informer ?

Registre canicule et risques exceptionnels

La Ville de Pessac élabore un registre nominatif destiné à aider les pouvoirs publics. L'objectif est d'assurer la mise en place d'un contact périodique avec les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être et de leur sécurité en cas d'épisode exceptionnel (canicule, épidémie, évènement météorologique...).

En cas d'évènements de ce type, l'intervention des services sociaux et sanitaires sera déclenchée afin d'apporter une aide et un soutien au domicile des personnes inscrites.
Par ailleurs, des appels ou des visites de convivialité pourront être proposés par !'Accueil Seniors Handicap de la Ville de Pessac.

Pourquoi s'inscrire ?

- En 2020, ce fichier a été utilisé lors de la tempête, et, plus récemment, lors de la crise sanitaire du COVID 19, durant laquelle nos services ont accompagné plus de 2 000 personnes.
- Les équipes du CCAS ont été parfois dans l'incapacité de pouvoir joindre les personnes pour lesquelles elles ne disposaient pas de coordonnées téléphoniques. C'est la raison pour laquelle la ville de Pessac souhaite améliorer le dispositif en proposant l'inscription sur le fichier Canicule et Risques Exceptionnels (canicule, épidémie, évènement météorologique ...).
- Chaque personne inscrite sera contactée régulièrement pour évaluer sa situation.
- La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal.

Qui peut s'inscrire ?

L'inscription sur ce registre est ouverte à toutes personnes résidant à Pessac et répondant aux critères suivants :

- Personnes âgées de 65 ans et plus.
- Personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.
- Personnes adultes en situation de handicap.

Comment s'inscrire ?

- Vous pouvez télécharger le formulaire au format PDF disponible en bas de page et le renvoyer à l'adresse senior@mairie-pessac.fr
- Vous pouvez également l'imprimer et l'envoyer par courrier à : Mairie - Accueil Seniors Handicap, Place de la v ème République, BP 40096 - 33600 PESSAC
- Vous pouvez l'imprimer et le porter directement à l'accueil seniors/handicap ou à l'accueil de l'hôtel de ville.

La Canicule ?

La canicule est une vague de chaleur très forte se produisant en été et qui dure le jour comme la nuit. En France métropolitaine on parle de canicule lorsqu'un pic de chaleur a lieu entre le 15 juillet et le 15 août et qu'il dure au moins trois jours.

Vous pouvez joindre la plateforme téléphonique "canicule info service" 0 800 06 66 66 (appel gratuit). Cette plateforme est ouverte en cas d'épisode de forte chaleur, tous les jours de 9h à 19h.

Qui est concerné ? Les risques

Tout le monde, mais particulièrement les personnes fragiles : nourrissons, enfants de moins de 4 ans, femmes enceintes, personnes de plus de 65 ans.
Les personnes les plus fragiles sont menacées par les températures excessives car celles-ci fatiguent, déshydratent, peuvent provoquer des coups de chaleur voire même aggraver des pathologies existantes.

Que faire en cas de forte chaleur ?

Les premières chaleurs ne doivent pas être négligées. Ainsi les mesures suivantes vous aideront à faire face à ces températures élevées pour éviter tout risque de déshydratation. Nous sommes tous concernés !

- S'hydrater et maintenir le corps au frais
- Limiter au maximum l'activité physique
- S'alimenter en privilégiant les plats frais (fruits, légumes...), buvez de l'eau, évitez l'alcool
- conserver des relations sociales régulières

Pour vous rafraîchir à Pessac

Espaces verts

L'ensemble des parcs et jardins sont ouverts. La Forêt du Bourgailh est en accès libre.

- Rendez-vous sur cette page où vous trouverez les informations sur les espaces verts de la ville de Pessac.
- Rendez-vous sur cette page où vous trouverez les informations sur la Forêt du Bourgailh.

Hôtel de Ville et place de la Ve République

L'Hôtel de Ville est située sur la Place de la 5ème République. C'est un espace climatisé. N'hésitez-pas à vous y rendre aux horaires d'ouverture (13h30-19h le lundi, et 8h30-17h du mardi au vendredi).

La place de la Ve République est végétalisée et dispose de plusieurs spots de rafraîchissement : un brumisateur ainsi que plusieurs espaces ombragés sont accessibles place de la Ve République et alentours.

Stade nautique

Le Stade nautique de Pessac vous accueille sans réservation tous les jours.
Vous trouverez toutes les informations sur le site internet du stade nautique

Maison des seniors

La Maison des Seniors est ouverte tout l'été sur les horaires habituels : Le lundi de 13h30 à 17h, les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le jeudi de 9h à 12h30.
Cet établissement dédié aux seniors est climatisé, il sera proposé des jeux, des films, des ateliers sur inscriptions, avec collations et boissons rafraichissantes.

Aires de rafraîchissement

2 aires de rafraîchissement sont à votre disposition de 10h à 20h à Arago et Saige. Ces aires sont en accès libre et se déclenchent via un bouton poussoir. Elles sont disponibles depuis la fin du mois de mai et jusqu'à mi-septembre.
Voir la situation des fontaines et aires de rafraîchissement sur la carte de Pessac.

- Aire d'Arago-La Châtaigneraie : allée des cigales, à côté du city stade.
- Aire de Saige : rue de l'Horloge à côté du city stade.

Prévention de la canicule

Vous pouvez anticiper les périodes de canicule. Si vous êtes une personne fragile ou si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur le registre du plan départemental de gestion de canicule afin de recevoir de l'aide de bénévole pendant une vague

de chaleur.

L'espace senior est en charge du plan canicule pour la Ville de Pessac. Vous trouverez leurs coordonnées au bas de cette page.

Liens utiles

- Page d'informations sur la canicule sur le site gouvernement.fr
- Carte de vigilance de Météo France (mise à jour à 06h et à 16h)
- Conseils du ministére des affaires sociales et de la Santé selon les niveaux de vigilance
- Recommandations en cas de canicule – Ministère des affaires sociale et de la Santé
- Canicule et fortes chaleurs : comprendre les risques - INPES
- Chaleur et santé - INVS

INFOS PRATIQUES

Vous pouvez vous rendre à l'accueil seniors/handicap :

- **sans rendez-vous :** lundis de 13H30 à 17H30, les mercredis de 13H30 à 16H30 et les mardis, jeudis et vendredis de 9H à 12H30.
- **sur rendez-vous :** le mercredi de 9H à 12H30 et vendredi de 13H30 à 16H.

CONTACT

CCAS de Pessac - registre canicule

05 57 93 67 49

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : ouvert (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS